

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
(C.I.L.S.S.)

-----<***>-----
PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE
-----<***>-----

DEVIS-PROGRAMME 1991
(Volet Régional)

Convention de Financement
N° 4215/REG.

Projet N° 6100 20 94 172

Février 1991

SUR
SANOU Marius

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
(C.I.L.S.S.)

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

DEVIS - PROGRAMME

VOLET REGIONAL DU PROGRAMME REGIONAL
GAZ BUTANE - EXERCICE 1991

REFERENCES :

N° Comptable du Programme : 6100 20 94 172
N° Convention de Financement : 4215/REG. signé à
Ougadougou le 15
Février 1989

3è Devis-Programme

Période d'exécution : 12 mois (1991)

MONTANT GLOBAL 542 111 164 FCFA soit \pm 1 554 900 ECU
Valeur de l'ECU : Mars 1991

BESOIN DE FINANCEMENT 541 001 740 FCFA soit \pm 1 551 718 ECU
Valeur de l'ECU : Mars 1991

DETAIL PAR ACITON

10 Personnel	124 989 646 FCFA
20 Campagne de sensibilisation	121 656 698 FCFA
40 Appui Production Supports Marmites	70 000 000 FCFA
50 Suivi Echange d'Informations	48 626 973 FCFA
60 Wagons citerne	157 500 000 FCFA
70 Imprévus	19 337 847 FCFA

OBSERVATIONS

1. Ce Devis-Programme porte exclusivement sur les frais de fonctionnement du volet régional, lesquels sont mis à disposition selon la procédure VIÈ FED en vigueur à savoir 30 % à titre d'avance initiale, lesquels seront ensuite reconstitués par présentation de justificatifs validés.
2. Il ne comprend donc pas les montants de contrats de marchés, de services et d'équipements. Ces engagements fournisseurs sont réglés directement aux fournisseurs. C'est pourquoi, ils ne sont mentionnés qu'au niveau du descriptif comptable des actions.
3. A noter que le présent document intègre non seulement les actions nouvelles relatives à l'exercice 1991, mais aussi celles qui n'ont pu être réalisées au cours de l'exercice antérieur, ce qui induit une accélération de leur mise en oeuvre pour respecter les délais.
4. Il part donc du principe que les actions non exécutées en 1990 doivent faire l'objet d'une nouvelle autorisation d'engagement pour 1991. Par contre, le reliquat sur les actions engagées et exécutées en 1990, vient en diminution du budget 1991 prévu, ce qui réduit le besoin de financement (- 1 109 424 FCFA).

DOCUMENTS ANNEXES :

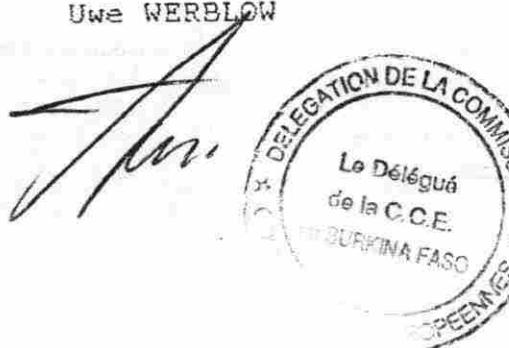
1. Montants de la Convention initiale pour la durée du Projet
2. Estimatif du besoin réel
3. Devis-Programme éclaté par rubrique comptable
4. Planning de travail de la Cellule de Coordination
5. Descriptifs techniques et financiers des actions.

Fait à Ouagadougou en 6 exemplaires
Le ...

Le Délégué de la Commission
des Communautés Européennes

05 JUIL. 1991

Uwe WERBLOW



Le Secrétaire Exécutif
du CILSS, Ordonnateur
Régional

Ali DJALBORD DIARD



NUMEROTATION DES POSTES BUDGETAIRES

N° POSTE	INTITULE - COMPOSITION	MONTANTS CONVENTION	
		ECU	FCFA
10	<u>PERSONNEL</u>	700 000	245 000 000
	10-11. Support technique CILSS	150 000	52 500 000
	10-12. Cellules tech.nationales	200 000	70 000 000
	10-13. Consultants	350 000	122 500 000
20	<u>CAMPAGNE DE SENSIBILISATION</u>	630 000	220 500 000
	20-21. Formation des animateurs	70 000	24 500 000
	20-22. Démonstration sur place	50 000	17 500 000
	20-23. Court métrage	200 000	70 000 000
	20-24. Emissions radio-TV	120 000	42 000 000
	20-25. Affiches, T-Shirts	80 000	28 000 000
	20-26. Fonds d'appui aux initiatives nationales	110 000	38 500 000
30	<u>FONDS GAZ</u>	5 350 000	1872 500 000
	30-31. Aide financière à l'acquisition du premier équipement	4 150 000	1452 500 000
	30-32. Aide à la construction du stock outil de réservoirs	1 420 000	420 000 000
40	<u>APPUI PRODUCT° SUPPORTS MARMITE</u>	500 000	175 000 000
	40-41. Formation des artisans	50 000	17 500 000
	40-42. Don de matériel	-	-
	40-43. Fonds de crédit artisans	400 000	140 000 000
	40-44. Financement de tests de performance	50 000	17 500 000
50	<u>SUIVI ECHANGES D'INFORMATIONS</u>	230 000	80 500 000
	50-51. Réunion de travail	90 000	31 500 000
	50-52. Visites de contrôle et évaluation par le CILSS	70 000	24 500 000
	50-53. Enquêtes et Etudes de marché	70 000	24 500 000
60	<u>WAGONS CITERNES</u>	450 000	157 500 000
70	<u>IMPREVUS</u>	400 000	140 000 000
	TOTAL GENERAL	8 260 000	2891 000 000

CILSS/PRG

ESTIMATION DES BESOINS FINANCIERS
(Par rapport aux exercices précédents)
Volet Régional

POSTES	REPORT		BUDGET	BESOINS DE FINANCEMENT	
	ACTIONS 1991 (1)	ACTIONS 1990 (2)	1991 (3 = (1) + (2))	ACTIONS 1990 (4)	FINANCEMENT
110 PERSONNEL	69 183 470	55 806 176	124 989 646	982 076	1124 007 579
120 CAMPAGNE SENSIBIL	56 735 000	64 921 688	121 656 688	-	1121 656 688
140 APPUI PROD. SUPP.	35 000 000	35 000 000	70 000 000	-	70 000 000
150 SUIVI ECHANGE INFO	32 460 000	16 166 973	48 626 973	127 348	48 499 625
160 WAGONS CITERNES	-	157 500 000	157 500 000	-	157 500 000
S/Total	193 378 470	329 394 847	522 773 317	1 109 424 1521 663 893	
70 IMPREVUS	19 337 847	-	19 337 847	-	19 337 847
TOTAL	212 716 317	329 394 847	542 111 164	1 109 424 1541 001 740	
Valeur ECU	± 610 120	± 944 780	± 1 554 900	± 3 182	± 1 551 718

L'état détaillé des besoins budgétaires 1191 et des reports de l'exercice précédent (1990) est donné dans les documents ci-après.

ELSS/PRG

DEVIS PROGRAMME 1991 - REPARTITION PAR RUBRIQUE COMPTABLE

CODE ACTION	10-11	10-13	20	40	50	REPORT	TOTAL
(Poste)						1990	
P							
E	611 000	16 754 400	-				16 754 400
R	611 100	801 420	-				801 420
S	611 200	400 000	-				400 000
O	611 300	-					-
N	611 400	-					-
N	611 500	2 267 650	-				2 267 650
E	611 600	300 000	-				300 000
L							-
	IS/Total	120 523 470	-				120 523 470
I							
F							
R							
A	622 000	1 800 000	-				1 800 000
I	622 100	-					-
S	622 200	1 320 000	-				1 320 000
I	622 300	-					-
G	622 400	-			500 000	499 850	999 850
E	622 500	-					-
N	622 600	1 860 000	-				1 860 000
E	622 700	-					-
R	622 800	-					-
A	622 900	-					-
U	623 000	-					-
X	623 100	3 000 000	1 075 000	2 200 000	340 800	404 925	7 019 925
	IS/Total	7 980 000	1 075 000	2 200 000	840 800	904 775	113 002 775
E							
Q							
U							
I	634 000	3 200 000	-				3 200 000
P	634 100	-				1157500000	1157500000
E	634 200	-					
M	634 300	-					
E	634 400	-					
N		-					
T							
	IS/Total	3 200 000	-			1157500000	1160700000

I	645 000	-	4 500 000				3 949 200	1 750 000	10 199 200
N	645 100	-	3 500 000				6 870 000	3 750 000	14 120 000
T	645 200	800 000	5 125 000						5 325 000
E	645 300	-	-				250 000	250 000	500 000
R	645 400	-	-						
V	645 500	480 000	-				1 750 000	584 850	2 814 850
E	645 600	-	-	54 535 000			50 000	64 371 698	119 556 698
M	645 700	-	-						
T	645 800	-	-						
I	645 900	-	-						
O	646 000	-	-						
N	646 100	-	-						
S	659 900	-	22 000 000			135 000 000	18 750 000	98 574 100	174 324 100
S/Total	1 280 000	35 125 000	54 535 000	135 000 000	131 619 000	169 880	648 1327	439 848	
TOTAL	132 415 195	36 200 000	56 735 000	135 000 000	132 460 000	1328 285	423 1521	663 893	
IMPREVUS	3 241 505	3 620 000	5 673 500	3 500 000	3 246 000	-			19 337 847
(10 %)									
	135 656 700	39 820 000	62 408 500	138 500 000	135 706 000	1328 285	423 1541	601 740	

OBSERVATIONS

PERSONNEL : 9,65 %
 FRAIS GENERAUX : 5,68 %
 EQUIPEMENT : 1,53 %
 INTERVENTIONS : 74,06 %
 IMPREVUS : 9,11 %

TI SS/PRG

PLANNING DE TRAVAIL (Cellule Régionale de Coordination)

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
(C.I.L.S.S)

-----<***>-----

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

-----<*>-----

DEVIS-PROGRAMME 1991

Descriptif technique et financier
des actions

Convention de Financement
N° 4215/REG.

Projet N° 6100 20 94 172

Février 1991

SANOU Marius

Le présent document est élaboré dans le but de donner une description "détailée" des différentes actions qui seront entreprises au niveau de la Cellule Régionale de Coordination PRG au titre de l'exercice 1991 et d'en déterminer l'évaluation budgétaire.

L'objectif recherché étant, entre autres, d'aboutir à une programmation des tâches à exécuter, il est donc important de souligner que ces actions ne constituent pas tout à fait l'ensemble des activités de cette cellule durant cet exercice 1991. Les actions programmées pour l'exercice 1990 et qui ne sont pas encore exécutées, doivent aussi être prises en compte au niveau de la programmation.

Le système de numérotation des actions ici adopté n'est pas continu mais s'inspire de celui de l'ensemble du budget de la Convention de Financement et/ou des "imputations comptables" actuellement utilisés au niveau de la Cellule Régionale de Coordination et du CILSS.

L'objectif étant de faciliter le suivi des engagements financiers par rapport au budget global de la Convention de Financement, l'ensemble des activités 1991 présentées et discutées au Comité Régional de Pilotage (Niamey du 08 - 09 janvier 1991) peuvent ainsi être regroupées autour de quatre grands centres d'intérêt (ou rubriques budgétaires) à savoir :

* Poste 10 PERSONNEL pour ce qui concerne :

- le fonctionnement de la Cellule Régionale de Coordination
- S/poste 10-11 Support Technique CILSS
- les missions de consultation dont la planification a été centralisée au niveau de la Cellule Régionale de Coordination.

* Poste 20 ANIMATION ET SENSIBILISATION

pour lequel, depuis la première réunion du Comité Régional de Pilotage, l'essentiel des activités a été centralisé au niveau de la Cellule Régionale de Coordination. Il s'agit essentiellement :

- du sous/poste 20 - 24 relatif à la confection des affiches, autocollants et T-Shirts
- du sous/poste 20 - 25 Emissions radio-TV (réalisation et diffusion de spots publicitaires).
- du sous/poste 20 - 26 Initiatives nationales.

Remarque : L'engagement financier pour le tournage du film (court métrage) a déjà été effectué au titre de l'exercice 1990.

S'agissant de la formation des animateurs et des séances de démonstration sur place, elles ont été laissées à l'initiative des Coordonnateurs Nationaux Gaz (CNG).

* POSTE 40 APPUI A LA PRODUCTION DE SUPPORTS MARMITE

pour l'amélioration de la performance de ces supports marmites et du rythme de fabrication.

* POSTE 50 SUIVI ECHANGE D'INFORMATIONS

Ce poste traitera :

- des réunions qui seront organisées durant ces exercices 1991
- des missions d'évaluation du Coordonnateur Régional Gaz
- des enquêtes et études de marché dont les résultats feront l'objet de validation et de diffusion

* POSTE 60 WAGONS CITERNES

En ce qui concerne l'achat des wagons citernes (ou camions citernes), l'engagement financier a aussi été effectué au titre de l'exercice 1990.

Le Programme Régional Gaz étant à sa deuxième année d'exercice, il nous semble important -pour la compréhension de ce nouveau programme d'action- de faire ici un bref résumé de l'état d'exécution du projet par rapport aux objectifs 1990.

I. FINALISATION PLANS D'ACTION NATIONAUX

Au regard du rapport d'activités 1990 de la Cellule Régionale de Coordination, l'on peut noter que sur les 9 pays membres du CILSS :

- Six (6) pays ont effectivement eu leurs plans d'action adoptés et les protocoles d'exécution signés -par l'ensemble des parties prenantes- avec l'intégralité de la dotation financière qui y a été budgétisée au titre de l'exercice 1990 ;

- Trois (3) pays sont en "difficulté". Il s'agit :

* du Tchad où l'adoption du plan d'action (rédigé en mars 1990) reste assujetti à l'homologation de la structure de prix déjà soumise aux autorités administratives ;

* de la Mauritanie, où pour l'élaboration du plan d'action, l'on a été obligé de faire appel à un bureau d'étude (le travail a été effectué au mois de septembre 1990 et le rapport du consultant parviendra incessamment au CILSS) ;

* du Cap Vert qui, avec un niveau de butanisation très élevé reste très peu concerné par le projet.

II. PROTOCOLES D'EXECUTION (SIGNATURE ET APPLICATION) :

Il convient de noter que pour ces trois pays (Tchad, Mauritanie, Cap Vert), des protocoles d'exécution ont été signés avec une faible dotation financière ne représentant que les frais de fonctionnement de la cellule nationale de coordination.

C'est dire que dans l'ensemble des 9 pays membres du CILSS, les formalités administratives CILSS-ETAT sont pratiquement terminées ou sont en très bonne voie.

III. CAMPAGNE REGIONALE COMMUNICATION

Elle a connu un début d'exécution avec la confection des affiches, d'autocollants et de tee-shirts et surtout l'organisation de séances de ventes promotionnelles lors de la Journée CILSS du 12 Septembre 1990 -sur le thème des énergies nouvelles (solaire) et/ou alternatives (gaz butane).

Cette action rend très urgent :

- la résolution du problème de transfert des fonds dans les Etats, où l'on a connu quelques retards dus à des incompréhensions sur la procédure administrative. Les démarches effectuées auprès des structures nationales sont en très bonne voie;
- la mise en place d'une politique tarifaire incitative. les termes de référence de cette étude ont déjà été élaborés.

C'est fort de ce contexte favorable que l'exercice 1991 est ici présenté avec une ambition spécifique : celle du "rattrapage du temps perdu". L'on veillera à l'intensification des actions relatives :

- aux campagnes nationales d'animation et de sensibilisation
- l'organisation des séances de ventes promotionnelles du type PROMOGAZ ou Journée CILSS du 12 Septembre 1990 -qui ont connu beaucoup de succès ;
- aux études sur :
 - * la réduction des prix du gaz et des équipements
 - * la sécurité dans l'utilisation du gaz
 - * les enquêtes ou études de marché.

Les actions spécifiques ci-après définies ne concernent que la partie régionale (CILSS) du projet.

C.I.L.S.S**PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE****DEVIS PROGRAMME 1991****DESCRIPTIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS DES ACTIONS
(Dossier A)****POSTE 10 - PERSONNEL**

S/Poste 10-11	Support technique CILSS	32 983 470 FCFA
S/Poste 10-13	Consultants	36 200 000 FCFA

Convention de Financement
N° 4215/REG.

Projet N° 6100 20 94 172

Montant : 69 183 470 FCFA

Février 1991

SANOU Marius

Situation générale

C'est compte tenu du rôle assigné à la Cellule Régionale de Coordination que l'analyse de son système de fonctionnement (ou ses besoins budgétaires) reste souvent très dépendant de l'ensemble du système organisationnel du Projet.

Ainsi, c'est en jetant un regard retrospectif sur la situation qui prévalait lors de la première réunion du Comité Régional de Pilotage en novembre 1989 que l'on peut à présent se déclarer satisfait des grands efforts qui ont été déployés dans les Etats pour la mise en place des structures d'exécution du PRG.

Malheureusement, il est encore constaté quelques défaillances au niveau du système de circulation des informations et/ou la participation effective de l'ensemble des parties prenantes notamment les associations des femmes.

Ainsi, c'est pour faire face à cette situation qu'il a été recommandé lors de la deuxième réunion du Comité Régional de Pilotage :

- la création dans chaque Etat d'une petite cellule d'animation et de sensibilisation composée du Coordonnateur National, des représentants des sociétés de distribution et des associations féminines.

Le but recherché est d'intensifier les actions d'animation et de sensibilisation. Cette mise en oeuvre se fera sans charge récurrente supplémentaire au niveau de la Cellule Régionale de Coordination.

- la création au niveau du CILSS d'un bulletin PRG. Pour ce faire, chaque CNG est invité à fournir trimestriellement à la Cellule Régionale de Coordination un rapport d'activités devant faire ressortir la situation générale de l'état d'exécution du PRG dans le pays et les statistiques de consommation.

Au niveau régional, les actions spécifiques qui ont été envisagées pour améliorer le système actuel de fonctionnement sont :

- l'achat d'un micro-ordinateur et ses équipements périphériques pour permettre la réalisation plus fiable, plus significative et plus rapide du bulletin PRG.
- l'augmentation des frais de fonctionnement de la Cellule par la création d'un nouveau poste "Contribution CILSS" destiné à couvrir les charges afférentes à l'activité PRG dans les locaux du CILSS (eau, électricité, télex, fax, etc...) sur la base de leur refacturation.

Le présent document donne la description technique et financière de l'ensemble des "actions" de la Cellule Régionale de Coordination en matière de fonctionnement et de l'organisation des missions de consultation.

C.I.L.S.S

-----~~(***)~~-----

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

ETAT RECAPITULATIF - ENGAGEMENTS FINANCIERS

DEVIS PROGRAMME 1991	ACTION 10-11	SUPPORT TECHNIQUE CILSS
MONTANT CONVENTION	150 000 ECU soit 52 500 000 FCFA environ	

Cet état est élaboré dans le but de présenter la situation des engagements déjà effectués et/ou demandés au titre de l'exercice 1991.

ACTIONS	ENGAGEMENTS (en milliar CFA)			MONTANT CUMUL	DISPONIBLE CONVENT°
	1989*	1990*	1991*		
10-11-01	8 030	28800	29983,470	62813,470	52500 (10313,470)
10-11-02	-	-	4 000	4 000	- (4 000)
10-11-03	-	-	3 000	3 000	- (3 000)
-	-	-	-	-	-
TOTAL	8 030	28800	32983,470	69813,470	52500 (17 313,470)

Définition des actions

- 10 - 11 - 01 Renumérisations des agents + charges sociales et de fonctionnement de la Cellule Régionale de Coordination PRG.
- 10 - 11 - 02 Informatisation de la Cellule Régionale de Coordination PRG.
- 10 - 11 - 03 Contribution CILSS

() : signifie chiffre négatif

* : le budget de 1989 était pour 3 mois. 1990 : 15 mois, 1991 : 12 mois.

Observations :

L'on peut y constater des dépassements budgétaires qui s'expliquent de la façon suivante :

Poste 10-11-01. Cela provient du fait que lors de la signature de la Convention de Financement, aucune charge de fonctionnement n'avait été prévue pour cette cellule régionale de coordination. Ce sujet a été déjà discuté et tranché avec la Délégation CCE de Ouagadougou et la CCE de Bruxelles.

Poste 10-11-02 C'est une nouvelle requête de la cellule régionale de coordination qui peut être puisée du poste 70 (Imprévus) de la Convention de Financement.

Poste 10-11-03 C'est aussi une nouvelle exigence non prévue au niveau de la Convention de Financement. Des recommandations du Comité Régional de Pilotage, cette somme de 3 millions a été puisé du poste 10-13 Consultants

Notons que les propositions de gestion de ce poste 70 (Imprévus) sont données en annexe (dossier E)

C . I . L . S . S

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

FICHE TECHNIQUE D'ENGAGEMENT FINANCIER

N° 01/91

DEVIS PROGRAMME 1991 ACTION 10-11 SUPPORT TECHNIQUE CILSS

S/pste 10-11-01 Rémunération-fonctionnem.

I. LA SITUATION - LE PROBLEME

L'actuelle cellule régionale de coordination a un effectif de quatre personnes dont il faut prévoir pour cet exercice 1991 :

- les charges salariales (rémunération + charges sociales)
- les frais de fonctionnement de la cellule
 - . essence pour le véhicule
 - . fournitures de bureau
 - . frais de traduction des documents
 - . frais de téléphone (la cellule dispose d'une ligne directe)
 - . etc...

II. ENGAGEMENT FINANCIER DEMANDE - DESCRIPTION - JUSTIFICATION

Pour cette "action", l'engagement financier demandé est destiné :

- aux paiements des charges salariales (rémunérations + charges) de ces agents.
- au fonctionnement de la Cellule Régionale de Coordination (papier, entretien matériel, menues dépenses).

III. ESTIMATION DES COUTS

L'estimation des dépenses est faite sur la base du devis programme 1990 qui fixe au niveau des coûts salariaux environnés aux montants suivants :

- Coordonnateur Régional	850 000 FCFA/mois
- Assistant	400 000 FCFA/mois
- Secrétaire	140 000 FCFA/mois
- Chauffeur	75 000 FCFA/mois
	1 465 000 FCFA/mois

La décomposition retenue pour ces salaires est la suivante :

	Salaire brut	Indemnités	Charges CNSS	Cumul
Coordonnateur	609 000	204 000	37 000	850 000
Assistant	250 000	150 000	-	400 000
Secrétaire	105 000	15 000	19 425	139 425
Chauffeur	56 000	7 200	10 360	73 560
	-----	-----	-----	-----
TOTAL	1 020 000	376 200	66 785	1 452 985

S'agissant des frais de fonctionnement, l'on peut ici se référer à l'état récapitulatif des engagements (dépenses effectuées) durant les deux années 1989-1990. Il se présente comme suit :

Essence (1) :	1 800 000 F pour 18 mois soit 100 000 F/mois environ.
Entretien véhicule : + assurance	886 863 F pour 18 mois soit 49 270 F/mois environ
Traduction (2) :	100 000 F pour 18 mois soit 5 556 F/mois environ.
Fournit. de bureau : + menues dépenses (courrier et divers)	2 354 984 F pour 18 mois soit 130 832 F/mois environ
Téléphone :	1 679 434 F pour 18 mois soit 93 302 F/mois environ.
	----- 9 -----
	6 821 281 FCFA
	378 960 FCFA

Remarque : (1) Essence : la provision d'essence non utilisée au 31 décembre 90 a été déduite.

(2) Traduction. Le PRG a beaucoup bénéficié durant ces deux derniers exercices de l'appui du traducteur du CILSS (à titre gratuit). Ces prestations sont actuellement facturés à 5 000 FCFA la page.

C'est au regard de cette situation qu'il est proposé pour cet exercice 1991 les charges budgétaires suivantes :

LIBELLE	MONTANTS MENSUELS		OBSERVATIONS
	89-90	1991	
Essence	100 000	100 000	Reconduct° du montant
Fournit. bureau Menues dépenses	130 832	150 000	Augmentation de 40% compte tenu de la pro- position de bulletin, des objectifs 1991 et vieillissement matériel
Entretien véhic.	49 270	55 000	-
Traduction	5 555	40 000	6 pages/mois environ (la répartition est donnée en annexe).
Téléphone	93 302	110 000	Intensification rela- tions téléphoniques CRG-CNG.
TOTAL	378 959	455 000	

Remarque : C'est ce même montant de 455 000 FCFA/mois qui était inscrit au Devis- programme 1990 avec une autre décomposition.

A ces frais de fonctionnement, il convient d'ajouter les provisions adéquates pour couvrir :

- les charges médicales des employés (couverture sanitaire)
100 000 Frs/an/agent soit 400 000 FCFA
(Taux CILSS)

- Frais de cessation de service (provision) qui sont ainsi calculés :

Coordonnateur $(813\ 000 \times 12) \cdot 32 \text{ mois} = 1\ 626\ 000 \text{ FCFA}$

4 sem. 48 par an

Assistant $(400\ 000 \times 6) \cdot 26 \text{ mois} = 325\ 125 \text{ FCFA}$

4 sem. 48

Sacrétaire	(120 000 x 12)	. 28 mois = 210 000 FCFA
	<hr/>	<hr/>
	4 sem.	48
Chauffeur	(63 200 x 12)	. 27 mois = 106 650 FCFA
	<hr/>	<hr/>
	4 sem.	48
	<hr/>	<hr/>
S/Total		2 267 650 FCFA

Remarque : Le nombre de mois provient du fait qu'aucune provision n'avait été faite pour les exercices précédents.

bruges
X Les charges relatives N° gés de l'Assistant Administratif qui a, en effet, droit à un billet d'avion tous les deux ans.
Coût : 300 000 FCFA

COUT TOTAL DE L'ACTION 10-11-01

Salaires	1 462 985 x 12 =	17 555 820 FCFA
Fonctionnement	455 000 x 12 =	5 460 000 FCFA
Billet d'avion AAF	300 000	300 000 FCFA
Provisions		
Couverture sanitaire		400 000 FCFA
Cessation de service		2 267 650 FCFA
	<hr/>	<hr/>
TOTAL		25 983 470 FCFA

La répartition de ces charges par rubrique budgétaire (CILSS) est donnée au tableau ci-après.

CILSS/PRG

DP	1991	CODE ACTION	INTITULE	SUPPORT TECHNIQUE CILSS		
				ACTION	Rémunération-Charges sociales	Fonctionnement.
CODE		10-11-01				
RUBRIQUE						
BUDGETAIRE	INTITULE ET DETAIL RUBRIQUE IMPUTATION			VOLET	1991	1992
						TOTAL
				R E N		
611 000	SALAIRES ET ACCESSOIRES					
	- Coordonnateur	813 000 x 12 mois		x	9 756 000	9 756 000
	- Assistant Adm*	400 000 x 12 mois		x	4 800 000	4 800 000
	- Secrétaire	120 000 x 12 mois		x	1 440 000	1 440 000
	- Chauffeur	63 200 x 12 mois		x	758 400	758 400
			S/Total		116 754 400	116 754 400
611 100	CHARGES SOCIALES					
	a) CNSS					
	- Coordonnateur (200000 x 18.5%) x 12 m.			x	444 000	444 000
	- Assistant Adm*					
	- Secrétaire (105000 x 18.5%) x 12 m.			x	233 100	233 100
	- Chauffeur (56 000 x 18.5%) x 12 m.			x	124 320	124 320
			S/Total		801 420	801 420
611 200	FRAIS MEDICAUX					
	Provision fixée à environ			x	400 000	400 000
	100 000 FCFA/an/agent (Taux CILSS)					
622 000	FOURNITURES DE BUREAU					
	150 000 Frs x 12			x	1 800 000	1 800 000
622 200	TELEPHONE TELEX					
	110 000 Frs x 12			x	1 320 000	1 320 000
622 600	ENTRETIEN VEHICULE					
	- Entretien 55 000 Frs x 12 mois			x	660 000	660 000
	- Essence 100 000 frs x 12 mois			x	1 200 000	1 200 000
			S/Total		1 860 000	1 860 000

* : L'Assistant Administratif, de nationalité mauritanienne, s'occupe du revers de ses cotisations sociales à la caisse chargée de la sécurité sociale de son pays d'origine.

645 500	INTERPRETARIAT - TRADUCTION				
	40 000 Frs x 12 mois	x	480 000	480 000	
	Pour 4 bulletins/an				
	10 pages x 4 = 40 pages				
	24 correspond./an				
	1.5 p x 24 = 36 pages				
	12 télex				
	0.5 p x 12 = 6 pages				
	2 notes d'orientation/an				
	7 pages x 2 = 14 pages				
	Total = 96 pages				
	96 pages x 5 000 = 480 000 Frs CFA				
611 500	AUTRES INDEMNITES STATUTAIRES				
	Provision pour cessation de service				
	- Coordonnateur 50 812,5 x 32 mois	x	1 626 000	1 626 000	
	- Assistant Adm. 12 500 x 26 mois	x	325 000	325 000	
	- Secrétaire 7 500 x 28 mois	x	210 000	210 000	
	- Chauffeur 3 950 x 27 mois	x	106 650	106 650	
			-----	-----	
			2 267 650	2 267 650	
611 600	FRAIS DE VOYAGE DU PERSONNEL				
	Congés de l'Assistant Administratif				
	Billet OUAGA-NOUAKCHOTT - A/R	x	300 000	300 000	
			-----	-----	
	TOTAL GENERAL			125 983 470	

C . I . L . S . S

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

FICHE TECHNIQUE D'ENGAGEMENT FINANCIER		N° 02/91
DEVIS PROGRAMME 1991	ACTION 10-11	SUPPORT TECHNIQUE CILSS
		Informatisation Cellule S/pste 10-11-02 Régionale PRG

I. LA SITUATION - LE PROBLEME

La Cellule Régionale de Coordination PRG aura bientôt deux ans d'existence. Au cours de cette période, elle a eu à collecter et à traiter un nombre important d'informations tant au niveau de sa gestion financière qu'à celui du domaine énergétique où, il est à déplorer le manque de banque de données fiables au niveau de la sous-région.

Le volume de ces informations ne cessant de croître, l'idée d'informatisation du système s'impose de plus en plus.

Remarque : Une des résolutions de la deuxième réunion du Comité Régional de Pilotage est la création d'un bulletin d'information PRG, ce qui nécessite absolument un élargissement du champ d'action de la Cellule Régionale de Coordination (vision à long terme).

II. JUSTIFICATION - OBJECTIF RECHERCHE

La justification de ce projet d'informatisation peut être analysée ou (présentée) de deux façons à savoir :

- Insérer le PRG dans l'ensemble du système informatique CILSS qui est entrain de se mettre en place -tout en ne perdant pas de vue la spécificité du Projet.
- Alléger et surtout améliorer l'actuel système de traitement des données qui se caractérisent de plus en plus par des volumes importants de travaux répétitifs.

III. DESCRIPTION TECHNIQUE DU PROJET

Il s'agira au niveau de la Cellule Régionale de Coordination

d'acquérir un micro-ordinateur, les équipements périphériques et la formation des agents (certains sont déjà assez bien initiés à l'utilisation des appareils informatiques).

IV. COUT

Les études pour l'évaluation de l'ensemble des besoins et la définition de la performance de cet appareil (logiciels) n'ont pas encore été effectuées.

Aussi, c'est en nous référant aux appareils déjà connus pour ces genres de travaux que l'estimation de ce coût a été fixé à 4 millions de francs CFA -y compris les frais d'étude, les logiciels et la formation des agents. Réf. de base : Facture pro-forma micro-ordinateur PROCELOS. Mars 1990.

Observation : Cette somme est à budgétiser sous forme d'une provision budgétaire.

Le choix des appareils se fera après les études appropriées en accord avec la Délégation CCE de Ouagadougou.

La répartition de cette "provision" par rubrique budgétaire est donnée dans le tableau ci-après.

CILSS/PRG

C . I . L . S . S

-----<***>-----
PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

FICHE TECHNIQUE D'ENGAGEMENT FINANCIER		N° 03/91
--	--	----------

DEVIS PROGRAMME 1991	ACTION 10-11	SUPPORT TECHNIQUE CILSS
----------------------	--------------	-------------------------

S/pate 10-11-03	Contribution CILSS
-----------------	--------------------

I. LA SITUATION - LE PROBLEME

En plus du PRG, le CIESSE s'occupe aussi d'autres projets régionaux (PRS, PRECONS, PROCELOS, etc...) dont il a, jusqu'à présent supporté certains frais de fonctionnement : loyer, électricité eau, télex, etc...

Avec la croissance de la demande, l'impact de ces projets devient de plus en plus insupportable pour l'Institution.

Aussi, il s'avère nécessaire d'exiger de chacun des projets une participation à ce système de gestion en pool sur base de refacturation.

La requête soumise au Comité Régional de Pilotage (Niamey du 08 au 09 Janvier 1991) a été approuvée.

II. JUSTIFICATION - DESCRIPTION DE L'ACTION

L'idée ici suggérée est de mettre une certaine enveloppe à la disposition du CILSS sous forme de frais de participation à la gestion de l'Institution.

III. COUT

Compte tenu du système de gestion (en pool), l'évaluation précise des besoins par projet s'avère assez difficile.

De l'estimation faite par le CILSS, les besoins par projet ont été fixés à 3 millions de francs CFA par an.

CILSS/PRG

DP	1991	CODE ACTION	INTITULE	SUPPORT TECHNIQUE CILSS			
				ACTION		Contribution CILSS ..	
CODE	10-11-03						
RUBRIQUE							
BUDGETAIRE	INTITULE ET DETAIL RUBRIQUE IMPUTATION			VOLET	1991	1992	TOTAL
				R	I	N	
623 100	DEPENSES DIVERSES						
	Contribution CILSS			X	3 000 000		3 000 00
	Enveloppe forfaitaire sur refacturation effective.						
	Somme destinée à couvrir plusieurs dépenses afférentes à l'activité du PRG dans les locaux du CILSS (eau, électricité, télex).						
	La répartition sera faite par la DAF du CILSS.						

C . I . L . S . S

-----<***>-----

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

ETAT RECAPITULATIF - ENGAGEMENTS FINANCIERS

DEVIS PROGRAMME 1991	ACTION 10-13	CONSULTANTS
MONTANT CONVENTION	350 000 ECU soit 122 500 000 FCFA environ	

Cet état est élaboré dans le but de présenter la situation des engagements déjà effectués et/ou demandés au titre de l'exercice 1991.

ACTIONS	ENGAGEMENTS (en millier CFA)				MONTANT CONVENT°	DISPONIBLE
	1989	1990	1991	CUMUL		
10-13-01	-	-	9 200	9 200	-	(9 200)
10-13-02	-	-	5 000	5 000	-	(5 000)
10-13-03	10 000	51 250	22 000	83 250	122 500	39 350
-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	10 000	51 250	36 200	97 450	122 500	25 050

Définition des actions

- 10 - 11 - 01 Missions d'appui CRG (ECTI)
- 10 - 11 - 02 Etude technique réchauds
- 10 - 11 - 03 Provisions

C . I . L . S . S

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

FICHE TECHNIQUE D'ENGAGEMENT FINANCIER		N° 04/91
DEVIS PROGRAMME 1991	ACTION 10-13	CONSULTANTS
	S/pste 10-13-01	Missions d'appui CRG

I. LA SITUATION - LE PROBLEME

A la suite de la mission d'évaluation du Projet PRG faite par ECTI au mois d'Août 1990, l'idée d'une série de missions d'appui de ECTI à la Cellule Régionale de Coordination a été discutée et adoptée. L'objectif est de faire régulièrement le point de la situation avec la Cellule Régionale de Coordination et de l'aider dans la résolution des problèmes spécifiques.

II. DESCRIPTION TECHNIQUE DE L'ACTION

Pour ce faire, il est envisagé une série de 5 missions de 10 jours chacune dont 5 jours seront consacrées à l'évaluation de la situation au niveau régional (au CILSS). Les 5 jours autres seront destinées aux déplacements dans les Etats (un Etat par mission).

III. COUT

L'évaluation de cette mission de consultation a été faite sur la base des taux ECTI à savoir :

partie forfaitaire.

Frais généraux ECTI
150 ECU/j x 5 x 10j = 7 500 ECU
Perdiem pour l'expert
120 ECU/j x 5 x 10j = 6 000 ECU

Partie sur pièces justificatives

5 A/R x 2 000 ECU = 10 000 ECU	
(voyages intercontinentaux + interafricains)	
S/Total	23 500 ECU
Imprévus (10 %)	<u>2 350 ECU</u>
	25 850 ECU
Soit 9 200 000 FCFA environ.	

La répartition par poste budgétaire CILSS est donnée dans le tableau ci-après.

CILSS/PRG

DP	1991	CODE ACTION	INTITULE	SUPPORT TECHNIQUE CILSS			
				Missions d'appui CRG			
CODE RUBRIQUE		10-13-01	ACTION	VOLET	1991	1992	TOTAL
BUDGETAIRE			BUDGETAIRE / INTITULE ET DETAIL RUBRIQUE IMPUTATION	R	I	N	
	645 000	FRAIS DE TRANSPORT					
		5 A/R Voyages intercontinentaux	x		3 500 000		3 500 000
		+ interafricains					
		5 x 2 000 ECU x 350					
	645 100	FRAIS DE SEJOUR					
		Perdiem	x		2 100 000		2 100 000
		120 ECU/j x 10j x 5 x 350					
	645 200	HONORAIRES					
		Frais ECTI	x		2 625 000		2 625 000
		150 ECU/j x 10j x 5 x 350					
		S/Total			8 225 000		8 225 000
	623 100	DEPENSES DIVERSES - IMPREVUS					
		Imprévus (12 %) environ	x		975 000		975 000
					9 200 000		9 200 000

C . I . L . S . S

-----<***>-----

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

FICHE TECHNIQUE D'ENGAGEMENT FINANCIER : N° 05/91

DEVIS PROGRAMME 1991 : ACTION 10-13 CONSULTANTS

S/pste 10-13-02: Etude technique réchauds.

I. LA SITUATION - LE PROBLEME

L'un des freins (souvent cité) à la promotion de l'utilisation du gaz butane est la non adaptation des réchauds à l'art culinaire des pays sahéliens.

Si dans certains pays notamment le Sénégal et le Burkina, les efforts déployés par les sociétés pétrolières (pour faire face à cette situation) ont abouti à des résultats relativement satisfaisants, dans d'autres pays il reste encore beaucoup à faire tant au niveau de l'amélioration de la performance des réchauds (sécurité) qu'à celui de l'augmentation de la capacité de production des artisans. Exemple, au Niger et au Tchad, le rythme de fabrication de ces réchauds est largement inférieur à celui de la demande.

II. JUSTIFICATION - DESCRIPTION TECHNIQUE

C'est compte tenu de l'importance du sujet et/ou la nécessité absolue d'une sécurité dans l'utilisation du gaz butane qu'il est envisagé d'intensifier les échanges inter-Etats.

Les études envisagées permettront de faire le point de la situation sur l'ensemble des pays membres du CILSS et d'aboutir à des propositions concrètes par Etat pour la gestion du fonds de crédit aux artisans.

C'est pour réduire les coûts et les délais qu'il a été défini pour ces études deux grandes zones :

- la première qui pourrait être confiée à un expert* Burkinabè concernera le Burkina, le Niger, le Tchad, le Mali et éventuellement la Mauritanie.
- la seconde qui sera inspectée par un expert* Sénégalais couvrira le Sénégal, la Gambie, la Guinée-Bissau et le Cap Vert.

* : Ingénieur spécialiste dans la conception et le calcul de rendement des réchauds et supports marmite.

III. COUT

L'évaluation des coûts a été ici faite à partir du taux CILSS à savoir :

- Voyages

500 000 x 2 consultants = 1 000 000 FCFA
 (facture pro-forma)

- Perdiem y compris le déplacement à Ouagadougou pour les travaux de synthèse (5 jours/pays)

30 000 x 5 x 4 x 2 cons. = 1 200 000 FCFA
 (les perdiems ne couvrent pas le séjour du consultant dans son propre pays).

- Honoraires

50 000 x 5 jp x 5p x 2c = 2 500 000 FCFA

 4 700 000 FCFA

Imprévus

300 000 FCFA

TOTAL

 5 000 000 FCFA

La répartition par poste budgétaire CILSS est donnée au tableau ci-après.

ILSS/PRG

DP	1991	CODE ACTION	INTITULE	CONSULTANTS			
				ACTION	Etude technique Réchauds		
CODE RUBRIQUE	10-13-02			VOLET	1991	1992	TOTAL
				R	I	N	
645 000	FRAIS DE TRANSPORT						
	500 000 x 2 Consultants (y compris le déplacement de Ouaga)			x	1 000 000		1 000 000
645 100	FRAIS DE SEJOUR						
	Perdiem 30 000 x 5j x 4 pays x 2 consult.			x	1 200 000		1 200 000
645 200	HONORAIRES						
	50 000 x 5j x 5 pays x 2 Consult. (5 pays en comptant les travaux de synthèse).			x	2 500 000		2 500 000
	S/Total				4 700 000		4 700 000
623 100	DEPENSES DIVERSES - IMPREVUS						
	Imprevus			x	300 000		300 000
	TOTAL				5 000 000		5 000 000

C. I. L. S. S

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

FICHE TECHNIQUE D'ENGAGEMENT FINANCIER

N° 06/91

DEVIS PROGRAMME 1991

ACTION 10-13

CONSULTANTS

S/pate 10-13-03

Provisions

I. LA SITUATION - LE PROBLEME

Pour une planification des missions d'appui aux cellules nationales de coordination, il a été demandé aux CNG la liste de leurs besoins 1991 en matière de consultation et/ou d'assistance technique.

Mais compte tenu des retards qui y ont été enregistrés dans la mobilisation des fonds pour le "lancement" du programme d'action national, une évaluation précise de ces besoins semble encore assez difficile.

Les seuls projets de termes de référence qui ont été soumis au CILSS sont ceux relatifs à des études socio-économiques et/ou d'animation et de sensibilisation (Tchad, Guinée-Bissau). Ces projets sont en discussion pour une meilleure précision des besoins.

II. JUSTIFICATION - DESCRIPTION DE L'ACTION

La provision 1990 étant pratiquement terminée (affectée à des études déjà identifiées), il est donc nécessaire d'engager une nouvelle provision budgétaire pour cet exercice 1991 -afin de faire face aux éventuels besoins des Etats.

III. COUT

La somme proposée au Comité Régional de Pilotage est de 22 000 000 FCFA (y compris le coût des études de la Guinée-Bissau et du Tchad -dont les termes de références sont actuellement en discussion).

Remarques :

1. l'évaluation faite pour l'étude de la Gambie (similaire à celle demandée est d'environ 12 000 ECU soit 4 200 000 FCFA (base frais ECTI)).
2. pour chaque requête des Etats, il sera élaboré des projets de termes de référence qui seront soumis à l'appro-

bation de la Délégation CCE de Ouagadougou, qui sera du reste, associée au choix des consultants et/ou de la procédure administrative.

3. L'importance de cette enveloppe budgétaire s'explique par l'objectif qui est recherché au titre de cette année 1991.
-

L'imputation comptable de cette provision est donnée au tableau ci-après.

CILSS/PRG

C . I . L . S . S

-----<***>-----

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE**DEVIS PROGRAMME 1991****DESCRIPTIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS DES ACTIONS
(Dossier B)****POSTE 20 - ANIMATION ET SENSIBILISATION**

S/Poste 20-24	Emission Radio-TV	19 605 000 FCFA
S/Poste 20-25	Affiches - T-Shirts	14 000 000 FCFA
S/Poste 20-26	Fonds d'appui initia- tives nationales	23 130 000 FCFA

**Convention de Financement
N° 4215/REG.**

Projet N° 6100 20 94 172

Montant : 56 735 000 FCFA

Février 1991

SANOU Marius

C'est au regard de ses recommandations que les présentes fiches techniques sont élaborées dans le but de présenter les besoins financiers de la Cellule Régionale de Coordination.

I. SITUATION GENERALE

Dès le démarrage du projet PRG, il a été vite perçu que le succès du projet dépendait en grande partie de la stratégie qui sera mise en oeuvre en matière d'animation et de sensibilisation.

Aussi, lors de la première réunion du Comité Régional de Pilotage (Ouagadougou, du 23 au 24 Novembre 1989), il fut décidé - tout en veillant à assurer aux structures nationales une certaine autonomie (respect des spécificités nationales) - de la centralisation au niveau de la Cellule Régionale de Coordination des activités relatives :

- au tournage du film court métrage
- la réalisation des spots publicitaires
- la confection des affiches, autocollants, T-Shirts
- la gestion du fonds d'appui aux initiatives nationales.

Outre, la réduction du coût de confection de ces outils de communication, l'objectif recherché était d'assurer une certaine harmonie dans les activités établies (échanges d'expérience).

Au regard de la "délicatesse" du sujet, il était aussi recommandé au Coordonnateur Régional une certaine prudence et/ou des consultations auprès des Experts en la matière.

Aussi, c'est fort de ces recommandations que plusieurs contacts ont été pris avec les sociétés pétrolières, les agences publicitaires (Zama Publicité, Liaison...) et des consultants privés dont Mr Amadou Moustapha SENE (du Sénégal) qui a eu une participation active à la confection des premiers outils de communication (affiches, T-Shirts, autocollants prospectus).

Ces consultations ont abouti à plusieurs propositions de stratégie de communication et à des appels d'offres pour ce qui concerne le tournage du film court métrage et la réalisation de spots publicitaires dont les résultats et/ou la procédure de délibération sont actuellement en discussion.

Mais, il est à souligner que l'évaluation de l'impact de ces outils de communication et/ou le contenu des messages à faire passer reste encore très variable d'un pays à l'autre. C'est ce qui a amené le Comité Régional de Pilotage à insister sur la diversification de ces outils de communication (en tenant compte des spécificités nationales).

S'agissant des cas spécifiques des spots publicitaires et du court métrage, il est vivement souhaité une coopération sous-régionale pour éviter des scènes choquantes. Exemple : l'idée de pot de fleur dans une maison proposée par Zama Publicité (Burkina Faso) serait très mal perçue au Niger.

C. I. L. S.

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

ETAT RECAPITULATIF - ENGAGEMENTS FINANCIERS

DEVIS PROGRAMME 1991	POSTE 20	ANIMATION-SENSIBILISATION
MONTANT CONVENTION	530 000 ECU soit 220 500 000 FCFA environ	

Cet état est élaboré dans le but de présenter la situation des engagements déjà effectués et/ou demandés au titre de l'exercice 1991.

ACTIONS	ENGAGEMENTS (en millier CFA)				MONTANT CONVENT°	DISPONIBLE
	1989	1990	1991	CUMUL		
20 - 21	-	10 375	-	10 375	24 500	14 125
20 - 22	-	4 400	-	4 400	17 500	13 100
20 - 23	17 500	49 900	-	65 400	70 000	4 600
20 - 24	-	22 395	19 605	42 000	42 000	-
20 - 25	-	14 000	14 000	28 000	28 000	-
20 - 26	-	15 370	23 130	38 500	38 500	-
TOTAL	17 500	114 440	56 735	188675	220 500	31 825

Définition des actions

20 - 21	Formation des animateurs	(niveau national)
20 - 22	Démonstration sur place	(niveau national)
20 - 23	Court métrage	(niveau régional et national)
20 - 24	Emissions radio-TV	(niveau régional et national)
20 - 25	Affiches - tee-shirts	(niveau régional)
20 - 26	Initiatives nationales	(niveau régional)

Observations

Les actions à effectuer au niveau national (Etats) au titre de cet exercice 1991 feront l'objet d'autres engagements financiers.

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

ORDRE DE PAIEMENT

N° _____

VISA COMPTABLE

Ordonnateur : Ali DJALBORD DIARD
MOIS :
PHASE :
BUDGET :

Objet de la dépense.....
.....
Désignation du créancier.....
.....
Imputation.....
.....
Montant.....
.....
Pièces justificatives.....
.....
Mode de paiement..... N°

VISA COORDONNATEUR

Emis à Ouagadougou, le

Le Secrétaire Exécutif

IMPUTATIONS

MONTANT

.....
.....
.....

SIGNATURE

C. I. L. S. S

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

FICHE TECHNIQUE D'ENGAGEMENT FINANCIER		N° 07/91
--	--	----------

DEVIS PROGRAMME 1991	ACTION 20-24	EMISSIONS RADIO-TV
----------------------	--------------	--------------------

S/paste 20-24-01	Spots publicitaires
------------------	---------------------

I. LA SITUATION - LE PROBLEME

C'est au regard de la nature de la population cible visée par le PRG (population urbaine) que la radio et la T-V ont été définis comme étant l'un des meilleurs moyens de communication en matière d'animation et de sensibilisation.

C'est ainsi qu'en plus des débats radio-T-V prévus dans les plans d'action nationaux, il a été retenu l'idée de la réalisation et la diffusion d'un spot publicitaire spécifique au PRG. L'enveloppe de 10 500 000 FCFA qui avait été budgétisée à cet effet (au titre de l'exercice 1990) n'a pas pu être utilisée pour plusieurs raisons dont :

- la non obtention d'un projet de scénario assez représentatif des objectifs du PRG; (l'appel d'offres lancé et les demandes effectuées auprès de l'agence Zama Publicité du Burkina n'ont pas donné satisfaction).
- l'insuffisance de l'enveloppe budgétaire. Selon les experts, la conception et la diffusion de ces spots publicitaires nécessite des études beaucoup plus approfondies et des moyens financiers beaucoup plus importants. La dernière facture pro-forma obtenue s'élève à plus de 58 millions de FCFA.

II. Justification - Description de l'action

C'est face à cette situation qu'il a été envisagé au Comité Régional de Pilotage :

- l'augmentation de l'enveloppe budgétaire
- le renouvellement de l'appel d'offres avec une meilleure clarification (aux agences de publicité) des objectifs recherchés.

Selon les premières études, les spots publicitaires ici recherchés doivent être axés autour de quatre grands centres d'intérêt à savoir :

- la démystification du combustible gaz
- le mode d'utilisation (sécurité)
- le confort
- la rentabilité économique

Ils seront produits en 12 exemplaires dont un (1) en anglais, 2 en portugais et présentés au public selon une programmation définie en accord avec les différents organes de presse (avant et après le journal télévisé).

Coût

Les études n'étant pas terminées, il est difficile d'avoir une estimation précise du coût.

Aussi, c'est au regard de leur caractère permanent (pour toute la période du projet) qu'il est suggéré d'affecter à cette opération l'intégralité de l'enveloppe budgétaire de la Convention de Financement soit 19 605 000 FCFA

Les imputations budgétaires de cette enveloppe sont données au tableau ci-après.

CILSS/PRG

C. I. L. S. S

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

FICHE TECHNIQUE D'ENGAGEMENT FINANCIER

N° 08/91

DEVIS PROGRAMME 1991 | ACTION 20-25 | AFFICHES - T-SHIRTS

I. LA SITUATION - LE PROBLEME

Avec les difficultés rencontrées pour la réalisation des spots publicitaires (émissions radio-TV), les principaux outils de communication conçus en 1990 ont donc été des affiches, autocollants, tee-shirts.

L'évaluation de leur impact sur la population est restée très variable d'un pays à l'autre selon les sensibilités nationales et la stratégie de diffusion qui y a été utilisée.

C'est ce qui a entraîné beaucoup de discussion au sein du Comité Régional de Pilotage. Ainsi, au regard de l'objectif de diversification des outils de communication, l'idée a été maintenue avec une meilleure clarification de la "règle du jeu" (mise en place d'une stratégie de diffusion).

II. JUSTIFICATION - DESCRIPTION TECHNIQUE

Il s'agit à partir des critiques reçues de faire des outils de communication beaucoup plus performants -avec un meilleur contrôle du circuit de distribution.

Les contenus exacts des messages n'ont pas été encore tous définis (étude non achevée : SDI) mais d'ores et déjà, il s'avère absolument nécessaire qu'ils s'inscrivent dans le cadre général des grands thèmes définis pour les spots publicitaires à savoir :

- la démystification du combustible gaz
- le mode d'utilisation (sécurité)
- le confort
- la rentabilité économique)

En fait, en matière d'animation et de sensibilisation, l'objectif recherché est de veiller à une harmonisation des actions.

Ainsi, tout en veillant à la diffusion des informations (spots publicitaires, autocollants, affiches), il est aussi en-

visagé l'organisation de concours au niveau des consommateurs pour s'assurer de la connaissance des règles de sécurité et/ou la bonne perception du message PRG.

Les tee-shirts serviront à récompenser les lauréats de ces jeux concours.

III. COUT

En attente des résultats des études (en cours), il est suggéré une provision de 14 millions de Frs CFA pour :

4 000 affiches	700 FCFA/affiche
10 000 autocollants	200 FCFA/autocollant
2 500 dépliants	1 000 FCFA/dépliant
5 000 T-Shirts	900 FCFA/T-Shirt

Remarque : Les dépenses de 1990 ont été de 14 millions pour :

- 4 500 tee-shirts 900 Frs/tee-shirt
- 2 000 dépliants 1 200 Frs/Dépliant
- 7 000 autocollants (rond 200 Frs P.U et et rectangulaire 280 Frs P.U)
- 6 500 affiches (PRG + Journée CILSS) 700 Frs P.U

La répartition de cette enveloppe par rubrique budgétaire est donnée au tableau ci-après.

CILSS/PRG

DP	1991	CODE ACTION	INTITULE	AFFICHES - T-SHIRTS				
				ACTION	VOLET	1991	1992	TOTAL
CODE RUBRIQUE		20-25		R	N			
BUDGETAIRE			INTITULE ET DETAIL RUBRIQUE IMPUTATION	x				
645 700	PRESSE / PUBLICITE			x		2 800 000	800 000	2 800 000
	a. Affiches			x				
	4 000 affiches x 700			x				
	b. Autocollants			x				
	Ronds : 5 000 x 200			x		1 000 000		1 000 000
	Rectangulaires : 5 000 x 200			x		1 000 000		1 000 000
	c. Dépliants			x		2 500 000		2 500 000
	2 500 dépliants x 1 000			x				
	d. T-Shirts			x		4 500 000		4 500 000
	5 000 tee-shirts x 900			x				
	S/Total			x		11 800 000		11 800 000
623 100	DEPENSES DIVERSES/IMPREVUS			x		2 200 000		2 200 000
	Etudes, expédition des outils de communication, etc...			x				
	TOTAL			x		14 000 000		14 000 000

C.I.L.S.S

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

FICHE TECHNIQUE D'ENGAGEMENT FINANCIER		N° 09/91
DEVIS PROGRAMME 1991	ACTION 20-24	INITIATIVES NATIONALES

I. LA SITUATION - LE PROBLEME

En matière d'animation et de sensibilisation, il est à noter que certains Etats présentent des spécificités assez intéressantes (troupes théâtrales, griots...).

Aussi, c'est pour permettre aux CNG d'exploiter ces potentialités qu'il a été envisagé la mise à leur disposition d'un fonds d'appui aux initiatives nationales.

II. JUSTIFICATION - DESCRIPTION DE L'ACTION

Cette enveloppe sera gérée au niveau régional. Le transfert des fonds dans les Etats se fera avec l'accord de la Délégation CCE de Ouagadougou sur la base des requêtes qui seront formulées par les CNG en précisant la nature exacte de l'action à entreprendre et les résultats escomptés.

III. COUT

Les Etats n'ayant pas encore bien défini leurs besoins, l'on a été obligé de se contenter de provisions. Coût : 23 130 000 F

Remarque : C'est le reliquat de l'enveloppe budgétaire prévue dans la Convention de Financement à cet effet. Cette situation vient de l'objectif qui est recherché pour cet exercice 1991.

Les imputations par rubrique budgétaire (CILSS) sont données au tableau ci-après.

CILSS/PRG

C.I.L.S.S**PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE****DEVIS PROGRAMME 1991****DESCRIPTIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS DES ACTIONS
(Dossier C)****POSTE 40 - APPUI A LA PRODUCTION DE SUPPORTS MARMITE**

S/Poste 40-43 Fonds de crédit aux artisans 35 000 000 FCFA

**Convention de Financement
N° 4215/REG.**

Projet N° 6100 20 94 172

Montant : 35 000 000 FCFA

Février 1991

SANOU Marius

C.I.L.S.S

-----<***>-----

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

FICHE TECHNIQUE D'ENGAGEMENT FINANCIER

N° 09/91

DEVIS PROGRAMME 1991 | ACTION 20-24 | CREDITS AUX ARTISANS

I. LA SITUATION - LE PROBLEME

La vulgarisation du gaz butane comme combustible de substitution au charbon de bois et au bois de chauffe nécessite des réchauds bien adaptés à l'art culinaire sahélien.

Pour ce faire, les entrepreneurs et sociétés pétrolières ont, durant ces dernières années- développé plusieurs initiatives.

S'il est vrai que dans certains pays notamment le Sénégal et le Burkina Faso les résultats semblent assez encourageant, il est à noter que dans d'autres pays, l'on rencontre encore des difficultés pour la mise au point de réchauds adaptés à l'art culinaire local et/ou l'obtention d'un rythme de fabrication suffisant pour satisfaire la demande (cas du Tchad et du Niger).

C'est ce qui justifie au niveau régional :

- l'idée de l'étude régionale présentée au poste 10-12 (mission de consultation).
- la mise à la disposition d'un fonds de crédit aux artisans.

II. DESCRIPTION TECHNIQUE

Ce fonds sera géré au niveau régional CILSS.

Le transfert dans les Etats dépendra certes des résultats de l'étude, mais aussi des dispositions pratiques qui seront arrêtées d'accord partie avec les artisans (projet de contrat).

L'objectif est de créer, dans la mesure du possible, un fonds revolving pour stimuler la croissance du rythme de fabrication de ces réchauds (taux d'intérêt symbolique (2,5 %)).

III. COUT

C'est une provision de 35 000 000 FCFA qui est ici proposée ce qui donnera comme état récapitulatif des engagements le résultat suivant :

ACTIONS	ENGAGEMENTS (en millier CFA)			MONTANT CONVENT°	DISPONIBLE
	1989	1990	1991		
40 - 43	-	58 000	35 000	93 000	140 000
TOTAL	-	58 000	35 000	93 000	140 000

Observations :

Sur les engagements financiers effectués au titre de l'exercice 1990, 35 000 000 FCFA n'ont pas encore été utilisées. Notons cependant que les "demandes sont, dans l'ensemble, supérieures aux disponibilités.

L'imputation budgétaire de cette enveloppe est donnée au tableau ci-après.

CILSS/PRG

C. I. L. S. S

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

DEVIS PROGRAMME 1991

DESCRIPTIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS DES ACTIONS
(Dossier D)

POSTE 50 - REUNIONS - ECHANGES D'INFORMATIONS

S/Poste 50-51	Réunions de travail	8 750 000 FCFA
50-51-01	3è Réunion du Comité Ré- gional de Pilotage	10 000 000 FCFA
50-51-02	Atelier sur les structures de prix	4 960 000 FCFA
S/Poste 50-52	Missions CRG	↓
S/Poste 50-53	Enquêtes - Etudes de marché	8 750 000 FCFA

Convention de Financement
N° 4215/REG.

Projet N° 6100 20 94 172

Montant : 32 460 000 FCFA

Février 1991

SANOU Marius

LA SITUATION GENERALE

- L'activité PRG couvre l'ensemble des 9 pays membres du CILSS et nécessite de ce fait un bon réseau d'informations visant à faciliter :

- l'exécution du programme (rapidité, harmonisation des actions..)
- le suivi du projet au niveau des cellules de coordination (régionale et nationales)
- les échanges d'expérience entre les pays.

L'importance de ce poste "Réunion - Echanges d'informations" a aussi été très bien perçu au démarrage du projet. C'est ainsi que lors de sa première réunion, le Comité Régional de Pilotage insistait particulièrement sur :

- les échanges d'expérience entre les différents pays (déplacement des lieux de réunion, organisation de visites d'autres pays pour les CNG, etc...)
- la constitution de banque de données énergétiques.

Sur ces points, plusieurs actions ont été entreprises. Malheureusement, avec les problèmes rencontrés dans l'élaboration des plans d'action et la mobilisation des fonds dans les Etats, beaucoup de CNG se sont souvent trouvés en difficulté pour la collecte et la transmission de ces statistiques et/ou des informations relatives à l'exécution du PRG.

C'est pour faire face à cette situation que l'on a tenu, lors de la deuxième réunion du Comité Régional de Pilotage (Niamey du 8 au 9 Janvier 1991), à exiger :

- les rapports trimestriels aux CNG
- la création d'un bulletin d'information (au niveau du CILSS).

L'étude régionale sur les structures de prix du gaz y a été discuté et l'idée de l'organisation d'un atelier sur ce problème spécifique a été adoptée.

Les présentes fiches techniques d'engagements financiers sont élaborés en tenant compte de ces recommandations.

C . I . L . S . S

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

ETAT RECAPITULATIF - ENGAGEMENTS FINANCIERS

DEVIS PROGRAMME 1991	POSTE 50	REUNIONS - ECHANGES D'INFO
----------------------	----------	----------------------------

MONTANT CONVENTION	230 000 ECU soit 80 500 000 FCFA environ
--------------------	--

Cet état est élaboré dans le but de présenter la situation des engagements déjà effectués et/ou demandés au titre de l'exercice 1991.

ACTIONS	ENGAGEMENTS (en millier CFA)			MONTANT CONVENT°	DISPONIBLE
	1989	1990	1991		
50-51-01	9 615	10 000	8 750	28 365	31 500
50-51-02	-	-	10 000	10 000	(10 000)
50-52	7 300	6 000	4 960	18 260	24 500
50-53	-	8 750	8 750	17 500	24 500
TOTAL	16 915	24 750	32 460	74 125	80 500
					6 375

Définition des actions

- 50-51-01 Réunion Comité Régional de Pilotage
- 50-51-02 Atelier sur les structures de prix
- 50-52 Missions d'évaluation CILSS
- 50-53 Enquêtes - Etudes de marché

Observations

Actions 50-51-02

Il a été suggéré au niveau du Comité Régional de Pilotage que cette somme de 10 000 000 FCFA soit puisée du poste 70 Imprévus de la Convention de Financement.

C.I.L.S.S

-----<***>-----

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

FICHE TECHNIQUE D'ENGAGEMENT FINANCIER		N° 11/91
DEVIS PROGRAMME 1991	ACTION 50-51	REUNIONS DE TRAVAIL
	Action 50-51-01	Comité Régional de Pilotage

I. LA SITUATION - LE PROBLEME

Pour veiller à assurer aux actions nationales et régionales une certaine harmonie, il est exigé chaque année l'organisation d'une réunion du Comité Régional de Pilotage dans le but :

- de faire le point des actions entreprises durant l'année budgétaire considérée
- de décider du nouveau programme d'action (pour l'exercice budgétaire suivant).

II. JUSTIFICATION - DESCRIPTION TECHNIQUE

Pour cet année 1991, cette réunion a été fixée à Bamako au mois de Novembre 1991. Elle permettra aussi aux participants (notamment les CNG) de discuter des résultats de l'étude régionale sur les structures de prix.

C'est pour ce faire, la durée habituelle a été prolongée à 5 jours :

- 2 jours pour le Comité Régional de Pilotage
- 2 jours pour les problèmes de réduction de prix du gaz
- 1 jour de visite, rédaction des rapports finaux.

Remarque : Les participants aux réunions du Comité Régional de Pilotage sont généralement les CNG et certains Conseillers des Délégués CCE.

S'agissant ici du deuxième volet (structure de prix), il est envisagé l'organisation d'un atelier de préparation (Action 50-51-02) qui statuera sur les éventuelles invitations.

III. COUT

Le coût de cette opération a été estimé à 8 750 000 Frs CFA décomposé comme suit :

- billet d'avion (facture pro-forma)	2 099 200
- perdiem 30 000 x 13 pers. x 9 j =	3 510 000
- interprétariat 2 p. pour 4 j. (y compris cérémonies d'ouverture et de clôture)	1 250 000
125 000 x 5j x 2 pers.	
- traduction documents (provision) 5 000 FCFA/page	500 000
- secrétariat + factotum + papier	250 000
- transport (location bus) 50 000 Frs x 5 j.	250 000
- location salle 100 000 Frs x 5 j.	500 000
- aménagement de la salle (banderole)	50 000
	8 409 200
Provision imprévus préparation	340 800
	8 750 000

La répartition par rubrique budgétaire (CILSS) est donnée au tableau ci-après.

CILSS/PRG

DP	1991	CODE ACTION	INTITULE	REUNION DE TRAVAIL			
				Comité Régional de Pilotage			
CODE	50-51-01						
RUBRIQUE							
BUDGETAIRE	INTITULE ET DETAIL RUBRIQUE IMPUTATION			VOLET	1991	1992	TOTAL
				R I N			
645 000	FRAIS DE TRANSPORT						
	a. Billet d'avion : CNG + Personnel CILSS (Facture pro-forma)		x		2 099 200		2 099 200
	b. Transport Bamako Location Bus 50 000 Frs/5 jours		x		250 000		250 000
	S/Total				2 349 200		2 349 200
645 100	FRAIS DE SEJOUR						
	Perdiem 30 000 x 13 pers. x 9 jours		x		3 510 000		3 510 000
645 500	INTERPRETATION - TRADUCTION						
	a. Interprétariat 2 pers. pour 5 j. (y compris les cérémonies d'ouverture et de clô- ture 125 000 x 5 j. x 2 pers.)		x		1 250 000		1 250 000
	b. Traduction 100 pages x 5 000 FCFA/page		x		500 000		500 000
	S/Total				1 750 000		1 750 000
645 300	PERSONNEL D'APPUI - GRATIFICATIONS						
	Secrétaire - Factotum - Papier		x		250 000		250 000
622 400	LOCATION BATIMENTS						
	(CRES) 100 000 x 5 jours		x		500 000		500 000
645 700	PRESSE / PUBLICITE						
	Banderoles		x		50 000		50 000
623 100	DEPENSES DIVERSES - IMPREVUS						
	(Préparation)		x		340 800		340 800
					8 750 000		8 750 000

C.I.L.S.S

-----<***>-----

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

FICHE TECHNIQUE D'ENGAGEMENT FINANCIER N° 12/91

DEVIS PROGRAMME 1991 ACTION 50-51 REUNIONS DE TRAVAIL

Action 50-51-02 Atelier-Structures de prix

I. LA SITUATION - LE PROBLEME

Pour cet exercice 1991, il est prévu la réalisation d'une étude régionale sur les structures de prix du gaz et le coût du transport et des équipements et veiller à une meilleure cohérence des grilles des structures de prix.

Aussi, c'est compte tenu des difficultés qui sont souvent rencontrés dans certains Etats pour l'homologation des prix des produits pétroliers (incompréhension entre l'administration et les pétroliers) qu'il est suggéré l'organisation d'un atelier sous-régional dans le but :

- de s'assurer du bon résultat des études (la prise en compte des préoccupations nationales).
- et préparer la réunion de Bamako où il sera défini une stratégie régionale de révision de prix.

II. DESCRIPTION TECHNIQUE

Cet atelier devra regrouper les principaux acteurs intervenant dans la définition des prix du gaz au Sahel (les spécialistes) à savoir quelques CNG, des directeurs de prix et quelques pétroliers.

L'atelier a été fixé à Bobo-Dioulasso (BURKINA FASO) au mois de juillet 1991 et durera 3 jours.

Il permettra à l'expert désigné (Bureau d'étude -attribuaire de la mission de consultation) de s'expliquer sur son rapport (draft) et de recueillir de vive voix les observations des par-

Objectif recherché : - la prise en compte des observations des Etats dans l'approbation des travaux.

- préparation de la réunion de Bamako qui devra statuer à mettre en oeuvre pour l'application effective

des résolutions.

III. COUT

L'étude régionale sur les structures de prix n'ayant pas encore été exécuté, il est ici difficile d'avoir une estimation du nombre de participants.

C'est pour cette raison, il est simplement suggéré la mise en place d'une provision de 10 millions de frs CFA.

Observation : Cette dépense n'ayant pas été budgétisée lors de la signature de la Convention de Financement, il est donc proposé qu'elle soit puisée du poste 70 "Imprévus".

L'imputation de cette dépense est donnée au tableau ci-après.

SS/PRG

C.I.L.S.S

-----<***>-----

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

FICHE TECHNIQUE D'ENGAGEMENT FINANCIER

N° 13/91

DEVIS PROGRAMME 1991	POSTE 50-52	VISITES-MISSIONS D'EVALUA- TION CILSS
----------------------	-------------	--

I. LA SITUATION - LE PROBLEME

La coordination des activités PRG nécessite aussi au niveau du CILSS beaucoup de déplacements dans les Etats -ils ont été fixés à une moyenne de 2 missions par Etat et par an.

II. DESCRIPTION TECHNIQUE

C'est au regard de l'état d'exécution actuel que les grands axes définis pour ces deux missions circulaires se définissent ainsi :

- première mission : * Résolution du problème de transfert des fonds pour les pays encore en difficultés.
 * La clarification du système comptable (par rapport au système CILSS)
 * Les projets d'avenant.
- Date de démarrage de la mission circulaire : fin Mars 1991
- deuxième mission : * Evaluation de l'état d'exécution du devis programme à mi-parcours
 * l'animation et la sensibilisation

III. COUT

Le montant estimatif de ces missions est à hauteur de 4 960 000 FCFA ainsi décomposé :

Billets d'avion	1 600 000 FCFA
800 000 x 2	
Perdiem	3 360 000 FCFA
30 000 x 7 jours x 8 pays x 2	
	4 960 000 FCFA

CTI SS/PRG

C.I.L.S.S

-----<***>-----

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

FICHE TECHNIQUE D'ENGAGEMENT FINANCIER N° 14/91

DEVIS PROGRAMME 1991 : POSTE 50-53 ENQUETES-ETUDES DE MARCHE

I. LA SITUATION - LE PROBLEME

Dans le cadre de la mise en place des banques de données, l'exploitation des potentialités nationales en matière d'animation et de sensibilisation, il a été demandé aux CNG de faire une évaluation de leurs besoins en mission de consultation et/ou éventuellement des missions d'études échange d'expérience.

Ces résultats de ces travaux ne sont pas encore parvenus au CILSS.

C'est pour ce faire, il est ici suggéré une provision budgétaire pour couvrir ces charges.

III. COUT

La provision proposée est de 8 750 000 FCFA.

Compte tenu de l'objectif recherché pour cet exercice 1991, (rattrapage du temps perdu), l'on doit ici veiller à une grande mobilité au niveau de ces enquêtes et études de marché.

L'imputation budgétaire est donnée au tableau ci-après.

CLASS/PAGE

C.I.L.S.S.
---<**>---

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

DEVIS PROGRAMME 1991

DESCRIPTIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS DES ACTIONS
(Dossier E)

DESCRIPTIFS DES ACTIONS 1990 A REPORTER
AU TITRE DE L'EXERCICE 1991

Poste 10 PERSONNEL	54 824 100	FCFA
Poste 20 ANIMATION-SENSIBILIS.	74 921 698	FCFA
Poste 40 APPUI PROD. SUPP/MARMITES	35 000 000	FCFA
Poste 50 SUIVI ECHANGE INFO	16 039 625	FCFA
Poste 60 WAGONS CITERNES	157 500 000	FCFA

Convention de Financement
N° 4215/REG.

Projet n° 6100 20 94 172

Février 1991

Montant : 328 285 423 FCFA

SANOU Marius

Le présent document est élaboré dans le but de faire une présentation de l'état d'exécution du devis programme 1990 et de définir l'ensemble des actions 1990 qui nécessitent d'être reportées au titre de l'exercice 1991.

L'objectif n'étant pas ici de revenir sur l'intégralité du devis programme 1990 et/ou le rapport d'activité de la Cellule Régionale de Coordination, Cette présentation sera donc faite de façon assez synthétique.

Le dossier comprendra :

- a) le tableau récapitulatif des engagements et des disponibilités budgétaires de l'exercice 1990 arrêté au 31 décembre 1990 ;

- une description sommaire des actions 1990 non exécutées à reporter au titre de l'exercice 1991 et les besoins budgétaires y afférant.

Il convient ici de souligner que ces actions ont déjà fait l'objet d'un engagement financier au titre de l'exercice 1990.

Les disponibilités budgétaires sont essentiellement constituées :

- des reliquats de dépenses effectuées (actions exécutées)
- des provisions budgétaires pour des actions non encore exécutées et/ou en cours d'exécution (exemple : factures non encore payées).

L'hypothèse retenue étant de veiller à l'exécution de l'ensemble des actions 1990 nous amène donc à la reconduction de ces disponibilités budgétaires, déduction faite des reliquats sur les dépenses effectuées.

CILSS/PRG

ETAT RECAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS BUDGETAIRES

arrêté au 31.12.90
Volet Régional

	SOMME	DEVIS PROGRAMME 1989-1990		OBSERVATIONS
	CONVEN-	BUDGET	REALISAT'	DISPONIBLE
	TION	(1)	(2)	
10 PERSONNEL	245 000	98 080 42 273,824 155	986,176	
110-11 Supp. Techn. CILSS	52 500	36 830 35 947,924	982,076	Relièvats sur dépenses effectuées
110-12 Cellules nationales	70 000	-	-	
110-13 Consultants	122 500	61 250 6 425,900 154 824,100		Provisions voir fiche technique 15/91
20 CAMPAGNE SENSIBIL.	220 500	97 000 32 078,302 164 921,698		Voir fiche technique 16/91
120-21 Formation animateurs	24 500	-	-	
120-22 Démonstration / place	17 500	-	-	
120-23 Court métrage	70 000	50 000 5 193,267 154 906,730		Provision (film court métrage)
120-24 Emissions radio-TV	42 000	10 500 372,500 119 127,500		Spots publicitaires
120-25 Affiches, T-Shirts	28 000	14 000 14 012,810	(12,810)	Dépassement dû à expédition rapide doc.
120-26 Appui Initiatives natl	38 500	12 500 112 499,725	0,275	A reporter
30 FONDS GAZ	11 872 500			
130-31 Aide acquisit. Équip.	11 452 500	-	-	
130-32 Aide const. stockoutil	420 000	-	-	
40 APPUI PROD. SUPPORT	140 000	35 000	-	35 000 Voir fiche technique 17/91
140-41 Formation artisans	17 500	-	-	
140-43 Fonds de crédit	140 000	35 000	-	35 000 Dossiers en étude
140-44 Test de performance	17 500	-	-	
50 SUIVI ECHANGES INFO	80 500	41 665 125 498,027	16166,973	Fiche technique 18/91
150-51 Réunion de travail	31 500	19 615 112 325,375	7 289,625	Organisation 3 ^e réunion du C.R.Pilotage
150-52 Visites de contrôle	24 500	13 300 113 172,652	127,348	Relièvats
150-53 Enquêtes étude/marché	24 500	8 750	-	8 750 A reporter (provisions CNG)
60 WAGONS CITERNES	157 500	157 500	-	157 500 En étude
70 IMPREVUS	140 000	-	-	
FCFA	12 891 000 1429 245 199 850,153	329394,847		
TOTAL				
ECU	8 260	1 1 126	1 285	1 941

Etabli par :

ABDALLAH O.M.

Approuvé par :

SANDO Marius

C.I.L.S.S

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

DESCRIPTIFS DES ACTIONS 1990 A REPORTER:	POSTE 10 - PERSONNEL
DISPONIBILITE BUDG. 55 806 176 FCFA	RELIQUAT 982 076 FCFA
MONTANT ACTIONS	54 824 100 FCFA

LA SITUATION

Pour ce poste 10 "PERSONNEL", l'intégralité de l'enveloppe budgétaire à reporter au devis programme 1991 se trouve au niveau de la rubrique "Consultants"

En effet, à la date de l'arrêté budgétaire 1990 (31.12.90), l'on se trouvait devant trois types d'actions à savoir :

- les missions de consultation exécutées et payées
- les missions de consultation exécutées non encore payées (exemple Etude sur le Plan d'action de la Mauritanie)
- les missions de consultation non encore exécutées et/ou préparation (exemple : étude régionale sur les structures de prix du gaz et des équipements).

DESCRIPTION DES ACTIONS

La provision ci-dessus demandée a donc pour but de permettre :

- a) le financement des études déjà effectuées (avec l'accord du CILSS) à savoir :
 - . l'étude relative à l'élaboration du plan d'action de la Mauritanie
 - . finalisation du plan d'action de la Gambie (mission ECTI)
- b) la réalisation :
 - . de l'étude régionale sur les structures de prix et les conditions de transport interafricain du gaz au Sahel dont l'appel d'offres est déjà lancé.

- . l'étude sur l'harmonisation du prix du gaz et des équipements sur toute l'étendue du territoire sénégalais (requête du Sénégal).

COUT

La provision faite pour ces études est ainsi répartie (devis estimatif) :

. étude Mauritanie	35 000 ECU soit	12 250 000 FCFA (Devis estimatif Délégation CCE Mauritanie)
. Mission ECTI en Gambie	12 000 ECU soit	4 200 000 FCFA (Devis estimatif Délégation CCE Gambie)
. étude régionale structures de prix		25 000 000 FCFA
. étude du Sénégal		7 000 000 FCFA (estimation du Sénégal)

TOTAL		48 450 000 FCFA
Imprévus		6 374 100 FCFA

TOTAL GENERAL		54 824 100 FCFA

La répartition de cette enveloppe par rubrique budgétaire est donnée au tableau ci-après.

CILSS/PRG

DP	1991	NUMERO POSTE	INTITULE POSTE	CONSULTANTS		
					Provisions	
CODE RUBRIQUE		10-13				
BUDGETAIRE	INTITULE ET DETAIL RUBRIQUE IMPUTATION		VOLET	1991	1992	TOTAL
			R I N			
659 900	AVANCES A JUSTIFIER					
	Provisions pour des études dans les Etats					
	- Etude en Mauritanie (plan d'action)	x		12 250 000	12 250 000	
	- Mission ECTI en Gambie (finalisation plan d'action)	x		4 200 000	4 200 000	
	- Etude régionale sur les structures de prix et les conditions de transport inter-africain du gaz butane au Sahel.	x		125 000 000	125 000 000	
	- Etude au Sénégal pour harmonisation du prix du gaz butane et des équipements sur toute l'étendue du territoire.	x		7 000 000	7 000 000	
	Imprévus			6 374 100	6 374 100	
	TOTAL			154 824 100	154 824 100	

C.I.L.S.S

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

DESCRIPTIFS DES ACTIONS 1990 A REPORTER: PSTE 20 ANIMAT° SENSIB.

DISPONIBILITE BUDG. 64 921 698 FCFA RELIQUAT : néant

MONTANT ACTIONS : 64 921 698 FCFA

LA SITUATION

En matière d'animation et de sensibilisation, l'essentiel des actions 1990 à reporter sont celles relatives :

- au tournage du film court métrage où il s'avère nécessaire de lancer un nouvel appel d'offres avec de plus amples précisions sur la qualité technique du film (film vidéo) et son contenu (objectif recherché).
- la réalisation des spots publicitaires -le dépouillement des appels d'offres 1990 n'ayant pas donné satisfaction.

DESCRIPTION DES ACTIONS

Comme indiqué, il s'agira ici de la poursuite des travaux relatifs :

- au tournage du film. Le dossier d'appel d'offres a déjà été apprêté;
- la réalisation des spots publicitaires -dont les études ont été confiées au Chef du Service Documentation-Information (SDI) du CILSS.

L'objectif recherché est une meilleure précision aux agences de publicité du contenu des messages à faire passer.

Contrairement à ce qui avait été avancé lors de la première réunion du Comité Régional de Pilotage, les coûts de réalisation des spots publicitaires sont assez élevés. Certains devis obtenus en 1990 étaient de plus de 20 millions pour un spot d'une minute.

COUT

Il s'agit ici de la reconduction des disponibilités budgétaires de 1990 de ce poste avec la répartition suivante :

- film court métrage	54 794 198 FCFA
- spots publicitaires	10 127 500 FCFA

Remarque : Pour des raisons d'économie et d'efficacité (présentation à la télévision), le choix pour le film à réaliser a été celui de la vidéo (film vidéo).

S'agissant des spots publicitaires, une stratégie de diffusion sera mise en place (voir fiche technique 07/91).

La décomposition de cette enveloppe par rubrique comptable CILSS est donnée au tableau ci-après.

CILSS/PRG

DP	1991	NUMERO POSTE	INTITULE POSTE	ANIMATION - SENSIBILISATION		
				VOLET	1991	1992
CODE		20		R I N		
RUBRIQUE				x		
BUDGETAIRE	INTITULE ET DETAIL RUBRIQUE IMPUTATION					
645 700	PRESSE/PUBLICITE					
	Spots publicitaires			110 127 500	110 127 500	
	Film court métrage			154 794 198	154 794 198	
	TOTAL			164 921 698	164 921 698	

C.I.L.S.S

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

DESCRIPTIFS DES ACTIONS 1990 A REPORTER:	POSTE 40 APPUI PRODUCT [*] SUPPORTS MARM..
--	--

DISPONIBILITE BUDG. 35 000 000 FCFA	RELIQUAT : néant
-------------------------------------	------------------

MONTANT ACTIONS : 35 000 000 FCFA

LA SITUATION

L'enveloppe de crédit aux artisans budgétisée au titre de l'exercice 1990 pas pu être utilisée à cause des retards enregistrés dans la finalisation des plans d'action nationaux et la mobilisation des fonds PRG dans les Etats.

Toutefois, à la fin de l'année, l'on notait plusieurs intentions de requête de financement non encore correctement formulées et des insuffisances au niveau des rythmes de fabrication des réchauds.

Aussi, c'est compte tenu de l'importance du sujet qu'il a été envisagé une étude régionale pour l'amélioration de la performance des réchauds sahéliens et le système de fabrication.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Il s'agit ici d'une provision budgétaire destinée à couvrir les besoins budgétaires des artisans (recommandation de l'étude).

Notons que cette somme leur sera donnée sous forme de crédit à un taux d'intérêt symbolique (2,5 %).

Il sera établi des contrats précisant les devoirs (obligations) de l'artisan et les modalités de remboursement. Ces contrats devront être approuvés par les délégations CCE.

COUT

C'est la reconduction de l'enveloppe budgétaire 1990.

Provision de : 35 000 000 FCFA.

CILSS/PRG

C.I.L.S.S

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

DESCRIPTIFS DES ACTIONS 1990 A REPORTER: PSTE 50 SUIVI ECHANGES, INFORMATIONS	
---	--

DISPONIBILITE BUDG. 16 166 973 FCFA	RELIQUAT 127 348 FCFA
-------------------------------------	-----------------------

MONTANT ACTIONS : 16 039 625 FCFA

LA SITUATION

A l'arrêté budgétaire au 31.12.90, ce poste SUIVI ECHANGES INFORMATIONS présentait une certaine particularité. Il s'agissait :

S/poste 50-51 Réunion de travail

de l'organisation de la deuxième réunion du Comité Régional de Pilotage. Initialement fixée au mois de novembre 1990, elle avait été reportée au 8-9 Janvier 1991. De ce fait, c'était déjà une action en cours d'exécution. Certaines dépenses avaient déjà été faites.

S/Poste 50-52 Visite de contrôle CRC

L'on y notait un reliquat de 127 348 FCFA dû à des billets non utilisés (MCO).

S/Poste 50-53 Enquêtes, études de marché

Aucune action n'avait été entreprise au niveau de ce poste à cause des retards enregistrés dans la finalisation des plans d'action nationaux et la mobilisation des fonds PRG dans les Etats.

Il était demandé aux CNG de mieux clarifier leurs besoins.

DESCRIPTION DES ACTIONS

Au regard de cette situation, la présente fiche technique vise à assurer :

- le financement de la 2^e réunion du Comité Régional de Pilotage (action déjà exécutée).

C.I.L.S.S

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

DESCRIPTIFS DES ACTIONS 1990 A REPORTER PSTE 60 WAGONS CITERNES	
---	--

DISPONIBILITE BUDG. 157 500 000 FCFA	RELIQUAT : néant
--------------------------------------	------------------

MONTANT ACTIONS : 157 500 000. FCFA

LA SITUATION

C'est au regard du prix très élevé des camions citerne par rapport aux besoins des Etats que cette enveloppe budgétaire de 1990 (157 500 000 FCFA) n'a pas pu être utilisée.

Aussi, pour une meilleure rentabilité de cette opération d'achat de camions citernes, il a été jugé nécessaire de faire une étude beaucoup plus approfondie (étude régionale sur les structures de prix et les conditions de transport inter-africain du gaz au Sahel).

DESCRIPTION DE L'ACTION

A l'issue de la mission de consultation ci-dessus mentionnée, il s'agira d'utiliser cette enveloppe budgétaire pour faire face aux besoins des Etats et aboutir ainsi à une réduction du coût du fret à l'importation du gaz butane dans les pays enclavés.

COUT

Provision de 157 500 000 FCFA pour l'achat de camions citernes
--

CILSS/PRG

CILSS/PRG

CODE RUBRIQUE	INTITULE	REUNION DE TRAVAIL			
		VOLET	1991	1992	TOTAL
		R	I	N	
645 000	FRAIS DE TRANSPORT Billets d'avion + transport route	x	1 750 000		1 750 000
645 100	FRAIS DE SEJOUR Perdiem participants 2è réunion du Comité Régional de Pilotage (35 000 FCFA/Partic./Jour)	x	3 750 000		3 750 000
645 500	INTERPRETARIAT - TRADUCTION a) Interprétariat 1 personne pour 3 jours (facture)	x	334 850		334 850
	b) Traduction 5 000 FCFA/page	x	250 000		250 000
645 300	PERSONNEL D'APPUI - GRATIFICATION Secrétaire - Factotum - Papier (factures)	x	250 000		250 000
622 400	LOCATION BATIMENTS (Palais des Congrès)	x	499 850		499 850
645 700	PRESSE / PUBLICITE (Banderoles)	x	50 000		50 000
629 100	DEPENSES DIVERSES - IMPREVUS Expédition documents, diverses dép.	x	404 925		404 925
659 900	AVANCES A JUSTIFIER Provisions enquêtes, études de marché	x	8 750 000		8 750 000
	La ventilation par rubrique comptable dépendra des besoins des CNG.				
		TOTAL	116 039 625		116 039 625

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
(C.I.L.S.S)

-----<***>-----

PROGRAMME REGIONAL GAZ BUTANE

-----<*>-----

DEVIS-PROGRAMME 1991

(Dossier F)

BUDGET PREVISIONNEL REPARTITION POSTE "IMPREVUS"

(Poste 70)

Convention de Financement
N° 4215/REG.

Projet N° 6100 20 94 172

Février 1991

SANOU Marius

Le présent document est établi dans le but de présenter les projections budgétaires ci-dessus définis et/ou les engagements financiers déjà effectués au titre des exercices 1989 et 1990.

L'objectif recherché est d'étudier les risques de dépassement des enveloppes budgétaires de la Convention de Financement et de faire les propositions adéquates en matière de répartition du montant alloué au poste 70 "Imprévus".

Etant élaboré à un moment où nous n'avons pas encore reçu l'ensemble des devis programmes 1991 des structures nationales de coordination, l'accent y sera donc essentiellement porté sur l'exécution du budget régional (CILSS).

L'étude relative à l'ensemble du projet (y compris le volet national) sera présentée lors de la signature des avenants 1991 des protocoles d'exécution.

Dans ce dossier, il sera ainsi présenté :

- la répartition de l'enveloppe budgétaire de la Convention de Financement entre le volet régional (CILSS) et national (Etats) tel qu'il a été défini à la réunion du Comité Régional de Pilotage (Novembre 1989)

- la méthode de répartition de l'enveloppe budgétaire poste 70 "Imprévus" entre le régional (CILSS) et le national (proposition du CRG)

- le budget prévisionnel de la Cellule Régionale de Coordination et les propositions de répartition de l'enveloppe budgétaire "Imprévus" affectée au volet régional.

REPARTITION DE L'ENVELOPPE BUDGETAIRE
Volet Régional - Volet National

(en millier de FCFA)

Tableau I

N° POSTE	LIBELLES	M	O	N	T	A	N	T
		REGIONAL	NATIONAL	-	TOTAL	-	TOTAL	
10	<u>PERSONNEL</u>	175 000	70 000	-	245 00	-		
	10-11. Support technique CILSS	52 500	-	-	52 500	-		
	10-12. Cellules tech.nationales	-	70 000	-	70 00	-		
	10-13. Consultants	122 500	-	-	122 50	-		
20	<u>CAMPAGNE DE SENSIBILISATION</u>	153 735	66 765	-	220 50	-		
	20-21. Formation des animateurs	-	24 500	-	24 500	-		
	20-22. Démonstration sur place	-	17 500	-	17 500	-		
	20-23. Court métrage	60 000	10 000	-	70 00	-		
	20-24. Emissions radio-TV	30 105	11 895	-	42 000	-		
	20-25. Affiches - T-Shirts	28 000	-	-	28 000	-		
	20-26. Initiatives nationales	35 630	2 870	-	38 50	-		
30	<u>FONDS GAZ</u>		1 872 500	1 872 500				
	*30-31. Aide financière à l'acquisition du premier équipement	-	1 452 500	1 452 500				
	*30-32. Aide à la construction du stock outil de réservoirs	-	420 000	420 00				
40	<u>APPUI PRODUCT° SUPPORTS MARMITE</u>	140 000	35 000	-	175 000	-		
	40-41. Formation des artisans	-	17 500	-	17 500	-		
	40-42. Don de matériel	-	-	-		-		
	*40-43. Fonds de crédit artisans	140 000	-	-	140 000	-		
	40-44. Financement de tests de performance	-	17 500	-	17 500	-		
50	<u>SUIVI ECHANGES D'INFORMATIONS</u>	80 500	-	-	80 500	-		
	50-51. Réunion de travail	31 500	-	-	31 500	-		
	50-52. Visites de contrôle et évaluation par le CILSS	24 500	-	-	24 500	-		
	50-53. Enquêtes et Etudes de marché	24 500	-	-	24 500	-		
60	<u>WAGONS CITERNES</u>	157 500	-	-	157 500	-		
70	<u>TOTAL GENERAL</u>	706 735	2 044 265	2 751 000				

*: Montant plafond exempt d'impôts.

Ce cumul peut être ainsi décomposé :

	niv. régional	niveau national	cumul
Montant exempt d'imprévus	140 000	1 872 500	2 012 500
Montant à considérer	566 735	171 765	738 500
	-----	-----	-----
	706 735	2 047 395	2 751 000

Notons que ce tableau ne tient pas compte du poste 70 "Imprévus" dont la répartition sera définie au paragraphe suivant.

METHODE DE REPARTITION POSTE 70 IMPREVUS

VOLET REGIONAL - VOLET NATIONAL

Comme l'on peut le constater, l'exécution de ce Projet Régional de Promotion de l'utilisation du gaz butane nécessite la décentralisation de certaines activités au niveau des structures nationales de coordination et/ou la prise en compte de 9 autres projets de budget à exécuter dans des contextes très variables (d'un pays à l'autre).

Aussi, l'idée de répartition arithmétique (division par 10) de l'enveloppe budgétaire du poste 70 "Imprévus" ne peut point être présenté comme étant la meilleure solution.

Pour la présente étude, les hypothèses retenues ont été les suivantes :

- a) Les fonds de crédit (poste 30 Fonds Gaz pour les crédits accordés aux sociétés pétrolières - Poste 50 pour les artisans). Ils constitueront des fonds revolving créateurs de revenus (taux d'intérêt 2.5 %). Au regard de leur conception, ils sont ici considérés comme étant des montants plafond à ne pas dépasser. De ce fait, ils ne sont pris en compte pour la répartition de l'enveloppe budgétaire poste 70.
- b) Fonds de subvention (Poste 30 Fonds Gaz). Subventionner un produit pour stimuler sa vente a toujours fait l'objet de beaucoup de discussions. Dans la présente situation, les enveloppes

budgetaires allouées aux Etats (à titre de subvention) sont à considérer comme étant des montants plafond exempts d'imprévus.

En déduisant ces montants (crédits et subvention) de l'enveloppe globale de la Convention de financement, l'on aboutit à un résultat de 738, 5 millions de Francs CFA pour le cumul des postes pouvant bénéficier de l'enveloppe budgétaire Imprévus.

Montant du poste 70 "Imprévus" : 140 000 millions soit 18,96 % de l'enveloppe budgétaire ci-dessus définie (738,5 millions).

Dans la présente situation, il est encore difficile d'envisager une répartition au prorata des deux budgets -national et régional. L'on aboutirait à une moyenne de 3,6 millions de FCFA/ETAT dérisoire pour couvrir les charges imprévues au niveau des budgets nationaux.

Aussi, c'est pour améliorer cette situation, sans perdre de vue les contraintes budgétaires de la Cellule Régionale de Coordination qu'il est suggéré la répartition suivante :

- Volet régional 60 % du poste 70 soit 84 millions pour un budget de 576 millions de FCFA
- Volet national 40 % du poste 70 soit 56 millions pour un budget de 171 millions de FCFA, etc...

Il est à noter que pour l'exécution de ce projet, les structures nationales ont la possibilité de faire recours aux fonds régionaux (CILSS) pour plusieurs actions dont les missions de consultation, l'animation et la sensibilisation (initiatives nationales), les enquêtes-études de marché.

Les prévisions de répartition de l'enveloppe allouée à la Cellule Régionale de Coordination sont données au tableau ci-après.

**PREVISION DE RAPRTITION DE L'ENVELOPPE
IMPREVUS : VOLET REGIONAL**

Poste 10 PERSONNEL	36 000 000 FCFA
Poste 50 SUIVI REUNION	16 000 000 FCFA
Imprévus	32 000 000 FCFA dont 19 337 847 ont été déjà provisionnés au titre de l'exercice 1991.
<hr/>	
	84 000 000 FCFA

Remarque : L'hypothèse retenue pour le calcul de l'enveloppe budgétaire Poste 10.11 (Six mois de fonctionnement pour la Cellule Régionale de Coordination) est à prendre avec beaucoup de précaution. Les retards enregistrés dans l'élaboration des plans d'action nationaux et la signature des protocoles d'exécution risque, en effet, d'exiger un exercice de 12 mois au lieu de 6 mois.

En ce moment, le budget prévisionnel du Poste 10-11 serait à 27 463 000 FCFA au lieu de 15 032 000 FCFA.

La répartition prévisionnelle de l'enveloppe budgétaire Imprévu (poste 70) serait ainsi décomposée :

Poste 10 PERSONNEL	45 000 000 FCFA
Poste 50 SUIVI REUNION	16 000 000 FCFA
Imprévus	23 000 000 FCFA
<hr/>	
	84 000 000 FCFA

Actions à entreprendre :

Révision des budgets nationaux en tenant compte de ces contraintes
Rigueur de gestion, souci d'économie au niveau des autres postes.

BUDGET PRÉVISIONNEL 1992 (en fcfa)

(6 mois)

POSTE 10 PERSONNEL

A. SUPPORT TECHNIQUE CILSS 15 031 483

* Action 10-11

Salaires	1 462 985 x 6 =	8 777 910
Fonctionnement	455 000 x 6 =	2 730 000
Couverture sanitaire	100 000/agent x 4 =	400 000

Provision pour cessation de service	<u>(1 396 200 x 12)</u> . <u>12</u> =	523 575
	4	48

S/Total	12 031 483
Contribution	3 000 000

15 031 483

B. CONSULTANTS 10-13 25 050 000

* Reliquat

POSTE 20 ANIMATION - SENSIBILISATION

Emissions radio-TV	20-24	-
Affiches - T-Shirts	20-25	-
Initiatives nates	20-26	-

POSTE 40 APPUI PRODUCTION SUPPORT MARMITES 47 000 000

Crédits aux artisans	40-43	47 000 000
(reliquat)		

POSTE 50 RÉUNION ÉCHANGES D'INFO 22 000 000

Réunion de travail	9 000 000
4 ^e réunion Comité Régional de Pilotage	50-53
Missions CRG 2/Estat/an	6 000 000
Enquêtes - Etudes de marché	7 000 000
(reliquat)	

TOTAL GENERAL 109 081 483